

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le jeudi 27 octobre 2016 à 20 heures 30** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
2. Fabrique d'Eglise de Grosage : modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2016 : approbation
3. maison d'enfants de Ladeuze :
 - éradication de la mérule : information
 - Remplacement des châssis de la maison d'enfants de Ladeuze :
 - Cahier spécial de charges : approbation
 - Mode de passation du marché : décision
4. Acquisition d'un tracteur-tondeuse :
 - Cahier spécial de charges : approbation
 - Mode de passation du marché : décision
5. Acquisition de matériel pour l'accueil extrascolaire : ratification de la décision du collège communal du 12 octobre 2016
6. Déchets – coût-vérité budget 2017 : approbation
7. Règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – année 2017 : décision
8. Règlement complémentaire de roulage : décisions
9. Projet d'urbanisation d'une parcelle avec création de voirie :
 - Incorporation de terrain privé dans le domaine communal, travaux d'équipement d'utilité publique, modification de la voirie et charges d'urbanisme : décisions
 - Dénomination de la voirie : décision
10. Intercommunales :
 - IMIO – ordre du jour Assemblée Générale du 24 novembre 2016 : approbation
 - IPALLE – ordre du jour Assemblée Générale du 14 décembre 2016 : approbation

Par ordonnance :
La Directrice Générale, f.f.

L'Echevin Délégué aux fonctions maïorales,

Mme M.L. VANWIELENDAELE

Mr O. HARTIEL